

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 octobre 2016

TERRITOIRES DE MONTAGNE - (N° 4067)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 187

présenté par

M. Folliot, M. Demilly, M. Jean-Christophe Lagarde, M. Reynier, M. Rochebloine, Mme Sage,
M. Tahuaitu, M. Tuaiva, M. Philippe Vigier et M. Morel-A-L'Huissier

ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 6, insérer l'alinéa suivant :

« 1° *ter* De favoriser l'adaptation des systèmes de production agricole aux nouvelles conditions climatiques. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objet de cet amendement est de tenir compte de la problématique du changement climatique et de ses impacts sur la production agricole dans les zones de montagne.